



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/26/Add.1  
10 juillet 2007

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Cinquante-deuxième réunion  
Montréal, 23 – 27 juillet 2007

**Addendum**

**PROPOSITION DE PROJET : BANGLADESH**

- **Remplacez** les paragraphes 35 et 36 **par** ce qui suit :

Niveau de financement convenu

35. Le Secrétariat, le PNUD et le PNUE ont terminé leurs pourparlers sur les questions liées aux coûts. Voici les résultats de ces discussions :

- a) Un accord a été convenu avec le PNUD concernant le niveau de financement du projet d'élimination de la consommation de CFC dans le secteur de la fabrication des inhalateurs à doseur à base d'aérosol au Bangladesh :

Coût en capital (y compris les imprévus)	1 079 917 \$US
Coût du transfert de technologie	1 660 457 \$US
Coûts d'exploitation (un an)	309 914 \$US
Total des coûts	3 050 288 \$US

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

- b) Cependant, aucun accord n'a été convenu concernant le niveau de financement de la stratégie de transition pour l'élimination de l'utilisation des CFC dans la fabrication des inhalateurs à doseur. Se fondant sur les observations contenues dans le paragraphe 25 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/26, le Secrétariat a proposé un financement total de 70 000 \$US pour la stratégie de transition. Le PNUE a indiqué que le gouvernement estime que le niveau de financement proposé nuirait à la mise en œuvre de la stratégie de transition et au cadre de gestion du projet. Le Secrétariat a pris note que conformément à la décision 41/80, la stratégie de transition n'aurait pas dû être proposée au Comité exécutif aux fins d'examen car certaines questions liées aux coûts n'ont pas encore été réglées avec le PNUE. Cependant, comme le gouvernement du Bangladesh a besoin d'une assistance immédiate pour réduire sa consommation de CFC et ainsi réaliser l'élimination complète des CFC avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, et compte tenu du lien qui existe entre le projet d'investissement et la stratégie de transition, le Secrétariat a proposé le projet au Comité exécutif pour examen.

## RECOMMANDATION

36. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Déterminer s'il désire modifier de 1 355 000 \$US à 1 043 500 \$US (coûts d'appui à l'agence en sus) le niveau de financement du plan national d'élimination au Bangladesh approuvé à la 42<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, comme indiqué dans les paragraphes 22 à 24 du présent document.
- b) Approuver la stratégie de transition pour l'élimination des CFC dans la fabrication des inhalateurs à doseur au Bangladesh au niveau de financement recommandé par le Secrétariat.
- c) Approuver le projet d'élimination de la consommation de CFC dans la fabrication d'inhalateurs à doseur à base d'aérosol au Bangladesh au montant de 3 050 288 \$US, plus les coûts d'appui de 228 771 \$US pour le PNUD.